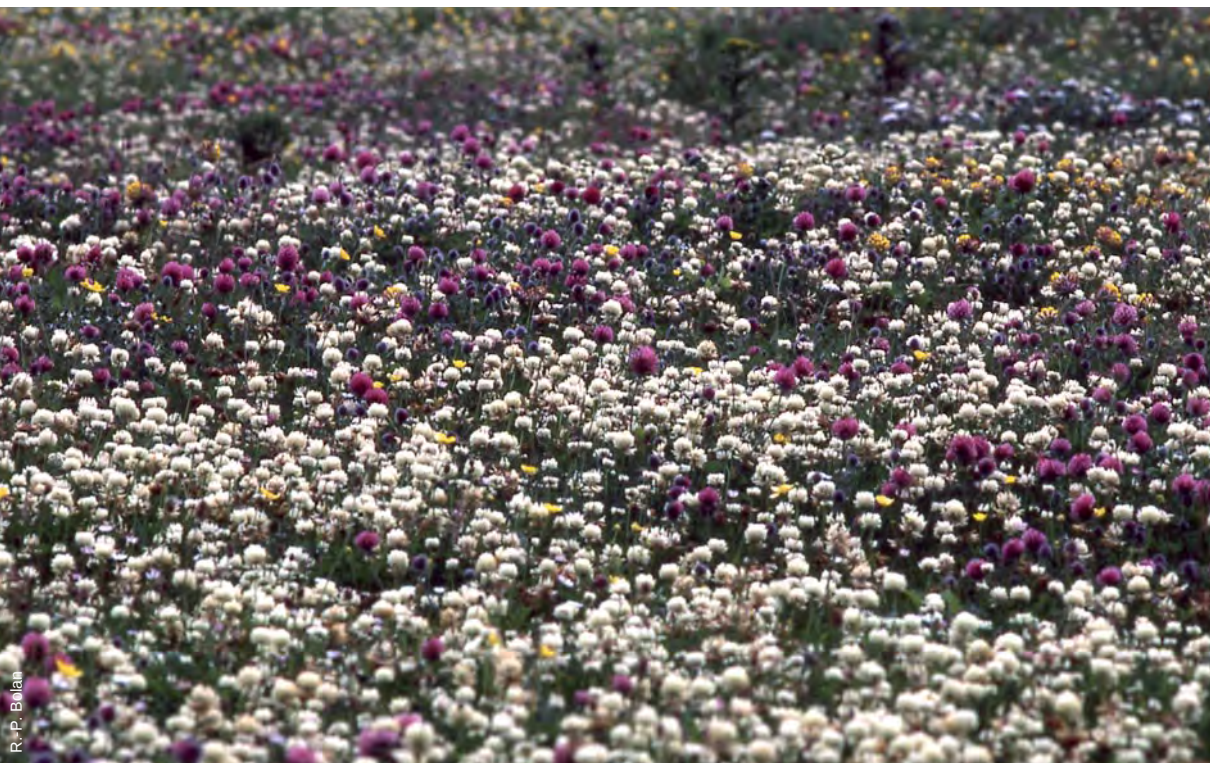


Plantes magiques de Bretagne

Roland MOGN, François de BEAULIEU

L'ethnobotanique fait appel aux collectages de témoignages mais aussi à l'histoire, à la linguistique et, bien sûr, à la botanique. À partir de plusieurs cas puisés dans les traditions bretonnes, il est possible de mieux comprendre des mécanismes de transmission tout en apportant des bases aussi rigoureuses que possible aux animations naturalistes.



Le trèfle à quatre feuilles était réputé pour son pouvoir magique. Rappelons que c'est le trèfle à trois feuilles qui est le symbole de l'Irlande car il aurait été utilisé par saint Patrick pour expliquer la Trinité aux Irlandais.

Les plantes nommées dans les récits et légendes de Bretagne peuvent être regroupées en trois catégories. Les plantes bien identifiées et citées pour elles-mêmes ou leurs usages habituels : baguette de noisetier, branche de chêne, épine noire, aubépine, etc. Certaines plantes magiques comme le trèfle à qua-

tre feuilles, le gui et même la fougère aux spores introuvables ne posent pas de problèmes insurmontables d'identification. Quelques autres plantes, bien mystérieuses, soulèvent d'ardus problèmes de détermination, au point que leur existence botanique peut être raisonnablement mise en doute, telles l'herbe d'or et l'herbe d'oubli.

Notons que la Bretagne ne compte pas au rang de ses plantes magiques l'une des plus célèbres en Europe : la *mandragore* (*Mandragora officinarum* L. Solanaceae), mais on ne saurait l'ignorer car les Bretons qui ne l'utilisent pas semblent avoir néanmoins récupéré une partie du rituel de cueillette pour ses propres plantes magiques. La mandragore est cependant connue et même appelée *mandragoun* en breton, nom influencé par l'animal fabuleux *dragon*, alors qu'en français *mandragore* a dérivé vers *main de gloire*.

La mandragore, le trèfle à quatre feuilles, le gui, la « graine » de la fougère verte, l'herbe d'oubli et l'herbe d'or, que nous allons évoquer ici, sont liés par des rituels et des propriétés supposées qui se recoupent en plusieurs points.

La mandragore

Le mythe de la mandragore est originaire d'Arménie. Il est lié au fait que la racine ressemble parfois à une tête humaine, voire à un corps humain, comme la racine de *ginseng* (*Panax ginseng* C.A.Mey. *Araliaceae*). Notons que dans les pays où cette plante est encore présente, au Maghreb par exemple, c'est une mauvaise herbe dont les agriculteurs se débarrassent en l'arrachant... La mandragore est très riche en alcaloïdes psychotropes, comme plusieurs autres *Solanaceae*, ce qui est probablement à l'origine de certaines de ses propriétés magiques. La célèbre cérémonie de l'arrachage, issue de rites à l'évidence très anciens, s'est enrichie au cours du temps des actions suivantes :

- Opérer par une nuit de pleine lune (cf. la cueillette du trèfle à quatre feuilles, la collecte de la graine de fougère et la cueillette de l'herbe d'or).
- Rechercher les racines de mandragore au pied des gibets où elles naissaient du sperme des pendus.
- Tracer trois cercles autour de la plante avant de creuser.
- Mettre une jeune fille vierge à côté de la plante pour accompagner son arrachage. La christianisation la remplacera par une personne en état de grâce.
- Ne pas mettre la plante en contact avec le fer (cf. le gui, l'herbe d'or, le trèfle à quatre feuilles).
- Pour l'arrachage final de la racine, se mettre de la cire dans les oreilles, utiliser un chien, noir de préférence, au bout d'une longue corde.
- Mettre la racine dans un linge qui n'a jamais servi (cf. le gui, la cueillette de la

graine de la fougère), être pieds-nus, en glissant la main gauche sous la main droite.

- Mettre la plante à maturer et à macérer dans un linceul.

Le trèfle à quatre feuilles

Le *Trifolium repens* L. est le seul taxon qui donne le trèfle à quatre feuilles et aucune autres des 21 espèces de trèfles présentes en Bretagne. Cette feuille magique, à 4 folioles au lieu de 3, était utilisée pour gagner aux tournois de lutte bretonne. Pour cela, il fallait repérer un pied qui portait une feuille à quatre folioles. C'est toujours là où une jument avait mis bas son premier poulain (c'est aussi le cas de l'herbe d'oubli). Il faut ensuite revenir cueillir cette feuille la nuit (cf. la mandragore) de la veille du tournoi, la détacher avec les dents sans qu'elle touche terre (cf. le gui, la semence de la fougère), la laisser dans sa bouche toute la nuit et jusqu'au moment du combat. Ce trèfle à quatre feuilles a une autre propriété plus surprenante : si l'on porte sur soi un trèfle à quatre feuilles sans le savoir, on comprend les tours des magiciens. Ainsi, une vieille femme qui portait sur son dos un ballot d'herbe fraîchement coupée passa un jour de marché devant une estrade où un bateleur faisait un tour de magie : elle devina immédiatement le truc et le dit aux spectateurs. On fouilla alors dans son ballot d'herbe et on y trouva un trèfle à quatre feuilles (Rolland, 1911). De nos jours, les pouvoirs de cette feuille quadrifoliolée se sont fortement édulcorés et il n'est plus qu'un porte-bonheur pour superstitieux. Contrairement à la mandragore, au gui et à la graine de fougère, le trèfle à quatre feuilles n'est pas une plante utilisée par les guérisseurs ou les magiciens.

Le gui

Pour être efficace en tant que porte-bonheur, le gui (*Viscum album* L.) doit :

- avoir été volé à l'insu du propriétaire de l'arbre porteur ;
- ne pas avoir été au contact du fer (cf. la mandragore, le trèfle à quatre feuilles) ;
- ne pas avoir touché terre, (cf. le trèfle à quatre feuilles, la graine de la fougère) ;
- ne pas avoir touché une autre personne.

Il protège des maladies contagieuses. Dans le Morbihan, on en suspendait une touffe (*bouchenn*) dans ce but à la porte des étables. On le mettait aussi à la porte d'une

maison lorsqu'on mettait en perce une barrique de cidre. Le mot *bouchenn* se retrouve en anglais (*bush*) et en français (*bouchon*, dans le sens « bouchon lyonnais »). Ce passage du texte d'une chanson à boire « [...] j'aperçois l'ombre d'un bouchon, buvons à l'aimable Fanchon [...] » est souvent mal compris. Le bouchon est ici une touffe de gui marquant la porte d'une auberge, et non pas un bouchon de liège qui ne peut évidemment pas faire d'ombre.

Ce n'est pas César qui, en -50, dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules* parle de la cueillette du gui, il se contente d'exposer que les druides tenaient le gui en grande estime pour ses propriétés médicinales, et il ne dit rien sur le gui du chêne. Le descripteur de la cueillette solennelle du gui dans un chêne, le créateur du mythe, c'est Pline l'Ancien, en 77 (127 ans après César), dans un texte dédié à Titus (XVI, 94). Le druidisme tel que décrit par César a alors disparu. Ce n'est donc pas un témoignage direct que nous livre Pline, d'autant plus qu'il rédige ce texte à Rome, loin de la Gaule. Il parle de la glu, déjà utilisée pour la capture des oiseaux, et que l'on tire des baies du gui blanc poussant sur les chênes. En n'employant que le gui poussant sur les chênes, plante rarissime, on ne devait pas prendre beaucoup d'oiseaux à la glu ! Il y a une explication : Pline est un italien, né à Côme et vivant à Rome. Pour lui, le gui n'est pas le *Viscum album* L., mais le *Loranthus europaeus* Jacq., plante courante en Italie qui parasite les châtaigniers et les chênes, d'où son nom commercial de *gui-de-chêne* (avec les traits d'union). Le *Viscum* et le *Loranthus* sont tous deux des *Loranthaceae* et se ressemblent. Le *Loranthus* donne des baies jaunes, et le *Viscum* des baies blanches. Dans la flore de l'époque, c'est la seule plante de Gaule qui donne des fruits blancs. C'est plus qu'assez pour en faire une plante magique.

Cette cérémonie de cueillette du gui sur un chêne, bien que probablement enjolivée, laisse transparaître au moins quatre éléments interprétables.

C'est le chêne qui est l'arbre sacré. Le gui, plante médicinale qui pousse sur un chêne ne fait que récupérer le sacré de l'arbre qu'il parasite et devient ainsi plante magique. Pline fait un rapprochement erroné entre les noms « drus », grec et « druide », gaulois : le premier signifie « chêne » et le second « très savant » et cela semble avoir influencé la teneur de sa description, digne d'un récit romantique du milieu du XIX^e siècle. Le chêne symbolise la longévité, à juste titre : le

Quercus petraea (Matt.) Liebl. peut vivre plus de 1000 ans. La feuille de chêne a été et est encore représentée dans des décorations. En Allemagne, pendant la seconde guerre mondiale, la Croix de Fer avec feuilles de chêne. En France, de nos jours, la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite. Et les képis des généraux français sont toujours ornés de feuilles de chêne.

Un chêne parasité par du gui reste exceptionnel. Quelques-uns, visibles depuis la voie rapide Nantes-Rennes à la hauteur de Bohallard peuvent faire illusion mais ce sont des chênes américains. Le calcul à partir du nombre recensé de chênes autochtones à gui en France (12 à 15) et de la surface actuelle des forêts de chênes nous donne une densité approximative de un pied par surface moyenne de 30 x 30 km, soit un chêne à gui pour 900 km² de forêt.

Le prêtre coupe le gui avec une serpe d'or. L'or est un métal mou avec lequel il est impossible de couper quoi que ce soit. Il est possible que la serpe ait été en bronze, un alliage de couleur jaune comme l'or, mais, bien que susceptible d'être affûté, finalement pas très coupant lui non plus. Seuls les rameaux secondaires de gui pouvaient être coupés par un tel outil, et le tronc épargné. Pour peu que l'on ait pris soin de laisser quelques branches feuillées, le gui pouvait reprendre sa croissance et refaire de nouvelles pousses... et on pouvait y revenir quelques années plus tard. La serpe n'était donc pas en fer, pourtant beaucoup plus efficace pour couper des branches. Il semble bien que le fer était interdit dans les pratiques religieuses et magiques, peut-être parce que c'est le métal des armes, mais peut-être aussi parce que c'est un métal très altérable qui noircit et donc souille des végétaux qu'il coupe.

Le sayon blanc empêche la plante de toucher le sol (cf. l'herbe d'or, la graine de la fougère, le trèfle à quatre feuilles). Cela permet de maintenir la pureté du gui, donc ses propriétés pharmaceutiques et magiques. Pline ajoute : « Ils l'appellent dans leur langue "celui qui guérit tout" ». Il précise d'ailleurs lui-même (XXIV, 12) que les Romains aussi recueillaient le gui – le *Loranthus* – sur une toile tendue, et croyaient qu'il guérissait la stérilité des femmes. C'est donc l'aspect statistiquement exceptionnel de la présence du *Viscum* sur un chêne qui a pu générer cette cérémonie probablement exceptionnelle elle aussi... si elle a existé un jour telle que décrite par Pline.

La graine de la fougère verte

Dans la gwerz d'Héloïse et Abailard du *Barzaz Breiz*, la graine de la fougère est ramassée dans un puits... par 160 m de fond. Six variantes de cette gwerz parlent toutes plus simplement de *la graine de fougère verte recueillie la nuit de la Saint-Jean sur le coup de minuit*. Verte est à comprendre *sans sores apparentes*, ce qui désigne la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum* L.) dont les sores, internes et masqués par une indusie, ne sont jamais visibles sur la face inférieure des frondes. Pour récolter la « graine » (les spores), il faut agir une nuit de beau temps et sans vent. Que les collecteurs actuels notent que Minuit, heure de collecte traditionnelle, correspond à 2 heures du matin de notre

heure d'été ! Les cellules de l'indusie sont sensibles à l'humidité relative de l'atmosphère. Lorsque ce taux d'humidité s'élève, les cellules de garde s'arquent vers l'extérieur et laissent tomber, par simple gravité, les spores de la fougère sur le linge blanc et neuf que l'on aura pris soin de mettre sous la fronde. Il faut récupérer ce linge avant que soit atteint le point de rosée, sinon la toile s'humidifie et la récolte est gâtée. Puis, avec l'arrivée du jour et la diminution du taux d'humidité, l'indusie se referme, masquant complètement l'organe à partir duquel les spores ont été émises. Ces spores, apparues d'on ne sait où, sont d'un grand pouvoir magique selon les gwerziou. La nuit de la Saint-Jean – nuit magique – marque le début de la période de sporulation du *Pteridium aquilinum* qui va durer plusieurs semaines.



La fougère-aigle joue un rôle important dans les légendes et les traditions populaires. On peut paralyser une vipère en la frappant à la tête avec une racine de fougère...



Le lycopode inondé peut, dans certaines parties de la Bretagne, avoir été considéré comme l'herbe d'oubli, mais l'idée d'une plante qui égare a une distribution beaucoup plus large en Europe et concerne d'autres espèces, ce qui en fait plutôt un mythe.

L'herbe d'oubli

Grégoire de Rostrenen, dans son dictionnaire de 1732, est le premier qui évoque les propriétés de la plante « Oublie : plante rampante qui ressemble à de la mousse verte entortillée, et qui, dit-on, égare ceux qui la nuit marchent dessus, leur faisant oublier leur chemin, ar saolzanenn, ar savanenn, ar savanne. ». Ces mots signifient être surpris, déconcerté, effrayé. La plante a déjà été évoquée, hors Bretagne, dans la Lettre pour les Sorciers écrite vers 1650 par Cyrano de Bergerac. On la retrouve citée par des folkloristes dès 1861, que ce soit en Normandie, en Berry ou en Bretagne. Pour cette région, c'est R.-F. Le Men qui l'évoque en 1870 dans la Revue celtique : « *Ar ioten* – *Ar Ghéoten* = l'herbe d'égare : Vous tournerez toute la nuit dans un cercle infranchissable et ce n'est qu'au lever du soleil qu'il vous sera possible de retrouver votre chemin ». La plante est aussi bien connue dans les pays germaniques sous le nom d'*Irrkraut* (dans ce cas pour dési-

gner le *Pteridium aquilinum*) dont la signification est identique.

Parmi des dizaines de mentions, notons pour mémoire quelques témoignages de la fin du XIX^e siècle. Lionel Bonnemère parle de « l'herbe royale, qui pousse sur la lande de Rohan près de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), bien que personne ne l'ait jamais vue, fait perdre la route de jour et de nuit, même à l'homme qui est à cheval, si le sabot de sa monture se pose sur elle » (*Revue des Traditions populaires*, t. V). Dans la partie bretonnante des Côtes-d'Armor, on connaît un moyen facile de retrouver sa route; il consiste à toucher, quand on pense avoir marché sur la plante magique, un morceau de bois ou de fer. Ailleurs, on conseille de retourner sa veste ou ses poches. L'herbe permet aussi d'entendre le langage des animaux (Sébillot), de déjouer les tours des magiciens (cf. trèfle à quatre feuilles), de retrouver les objets perdus. Elle pousse « là où une jument a mis bas son premier poulain » ou un poulain « né par le siège » (Cf. trèfle à quatre feuilles).

On aurait tort de croire que, depuis, l'herbe d'oubli soit tombée... dans l'oubli. Il est encore des personnes âgées qui peuvent conter comment elles ont erré une nuit entière dans des terrains qu'a priori elles connaissaient parfaitement bien. Albert Poulain d'ailleurs, a recueilli en Haute-Bretagne de multiples témoignages récents qui occupent quatre pages de son extraordinaire livre *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*. De même, Daniel Giraudon (2010) a recueilli de multiples exemples, tant dans le Trégor qu'en pays gallo. Non seulement il a relevé de multiples termes pour désigner la plante magique, mais aussi des verbes pour désigner l'effet qu'elle produit.

L'importance de l'herbe d'oubli est telle qu'elle a même accédé aux honneurs de la bande dessinée et de la littérature. Elle fournit les titres du tome 8 des *Chemins de Malefosse* de Bardet et Dermaut paru en 1995 (mais le dessin de la feuille ferait plutôt penser à un *Stachys*) et, surtout, aux mémoires de Louis Guilloux publiées en 1984. L'écrivain briochin s'en est bien sûr expliqué, non sans en rajouter un peu dans le fantastique : « Il m'arrive de ne plus très bien savoir où j'en suis. J'ai peur de poser le pied devant moi, peur du monde et peur de la solitude. Il me semble parfois ne plus vivre que dans la suite de moi-même. Aurais-je mis le bout du pied sur cette "herbe d'oubli" dont il est question dans les vieux contes bretons, une herbe que les méchants répandent sous les pas de qui ils veulent perdre ? Le malheureux voyageur rentrant chez lui à la nuit tombée, impatient de retrouver tout son monde, pose, sans le savoir, le pied sur cette herbe maléfique et perd aussitôt son chemin. Les Korrigans toujours alertes qui le guettaient surgissent de partout, le prennent par la main et l'entraînent dans une ronde sans fin : on le retrouvera au matin mort d'épuisement au coin d'un champ de blé. »

Quelle est donc cette étrange plante aux pouvoirs si puissants ? Faut-il suivre Lucien Jeny qui notait en 1905 dans la *Revue du Berry* et du Centre que « l'herbe d'égarément n'a pas de nom en botanique, mais reste comme une production surnaturelle semée par la foudre, par le feu du ciel, ou éclose la nuit de la Saint-Jean, dans les ardeurs du solstice d'été » ? Ne faut-il pas plutôt revenir aux sources et prêter crédit au père Grégoire de Rostrenen qui nous parlait d'une sorte de « plante rampante qui ressemble à de la mousse verte entortillée » ?

En allant aussi aux sources de la botanique bretonne, en l'occurrence les Flores

publiées par Ferrary avec l'aide de Le Gall (1836), Le Gall (1852) et Lloyd (1879), on découvre que les scrupuleux savants avaient noté le nom vernaculaire d'herbe d'oubli dans leurs notices sur les lycopodes. Médecin et botaniste, Ambroise Viaud-Grand-Marais (1833-1913) a, par contre, recueilli en 1877 une tradition à l'île d'Yeu à propos du spiranthe d'été nommé *herbe de la détourne* et qui fait perdre son chemin. Mais il ne faut pas s'arrêter là.

Les noms vernaculaires cités par Ferrary (1780-1842) dans sa flore sont de deux sortes : les noms savants (un par taxon), souvent une traduction mot-à-mot du nom linnéen, et les noms vulgaires (quelques-uns, dispersés). Ces noms sont déjà connus et répandus dans la France entière et présents dans d'autres publications et la simple mention « vulgairement herbe d'oubli » ne veut pas dire qu'il s'agit d'un collectage qui, dans les Côtes-du-Nord, aurait aussi dû donner des termes bretons. Les noms vulgaires cités par Ferrary ne présentent pas les caractéristiques des noms collectés sur le terrain : par exemple, ils ne comportent aucune forme dialectale. Ce sont des noms connus et répandus dans la France entière. De plus, il y a des erreurs. Par exemple, le *Scolopendrium officinale* est appelé « langue de serpent », alors que c'est le nom de l'*ophioglossum vulgatum*. Dans le cas de la flore de Le Gall, on constate qu'il fournit, en illustration des noms linnéens, 98 noms vernaculaires. Or, 95 d'entre eux sont des noms français connus, un nom est une traduction mot-à-mot du breton (*fleur de lait* = *bokedeuleah* = *Primula vulgaris* Huds.) et deux noms seulement sont originaux : *oublie* et *herbe d'oubli*, attribués au *Lycopodium clavatum*. Ces termes n'auraient pu, au mieux, être en usage qu'en Haute-Bretagne. Quant à Lloyd, qui n'a pas non plus opéré un collectage de noms vernaculaires, il donne « herbe de retourne, des égarés » qu'il a pu emprunter lui aussi. Il faut faire une mention à part de Mabilie (1866) qui écrit plus longuement et subtilement « il y a une tradition populaire sur cette plante, que les paysans appellent "herbe de retourne" ; d'après cela on la croirait plus commune. Peut-être prennent-ils une mousse pour elle. »

Il faut bien admettre que dans la grande majorité des cas, les folkloristes ont souligné l'impossibilité de déterminer quelle plante se cachait derrière le nom d'herbe d'oubli.

Le fait de marcher sur certaines plantes peut avoir d'autres conséquences dans d'autres pays. En Irlande, marcher sur le

féar gortach (*Briza media* L. et plantes assimilées) provoque immédiatement une sensation de faim et de faiblesse au point que l'on peut s'écrouler sur place. Même propriété pour le *Hungerblümchen* allemand et le *Hungerkraut alsacien* (petites *Brassicaceae*, genres *Arabis*, *Erophila*). Les anglais ont aussi leur *hungerweed* (*Ranunculus arvensis* L.). Ces plantes ont l'énorme avantage d'être, au moins partiellement, identifiées.

Il y a aussi les plantes, souvent médicinales, qu'il ne faut ni enjamber ni piétiner. Par exemple, une femme enceinte qui enjambe un pied de rue (*Ruta graveolens* L.) avortera (Rolland). L'objet de la croyance, apparemment anodine, est ici de désigner les plantes efficaces utilisées en dehors du cadre de l'Église. Le *Ruta graveolens* est un abortif puissant – et dangereux – qui était largement utilisé par les faiseuses d'anges. L'orchidée *Spiranthes spiralis* (L.) Chevall. est parfois nommée « détourne » en raison de la forme hélicoïdale très particulière de l'inflorescence. Daniel Giraudon signale qu'il existe sur l'estran une algue qui a les mêmes propriétés que l'herbe d'oubli !

La plupart des ouvrages scientifiques insistent sur les risques liés à l'usage des lycopodes qui contiennent des alcaloïdes toxiques et qui peuvent « déterminer assez rapidement des syncopes, suivies d'un coma mortel » selon G.-H. Parent (1964). Cet auteur ajoute : « une décoction, même à faible dose, peut engendrer des convulsions et du délire, débutant par une narcoïse ». Bien sûr, les homéopathes ont mis ces propriétés à l'œuvre, pour soigner... les troubles de la mémoire. Par ailleurs, des ethnologues ont signalé l'utilisation du lycopode par des peuples de l'arctique pour favoriser les voyages chamaniques vers l'au-delà. Il entre d'ailleurs dans les pouvoirs du chaman d'entendre le langage des animaux. Les propriétés « narcoïtiques » des lycopodes seraient-elles l'origine de l'herbe d'oubli ? L'hypothèse est tentante mais fragile.

L'herbe d'oubli est, très probablement, un nom donné à une plante magique qu'il n'est pas possible d'identifier trop précisément, même s'il n'est pas exclu qu'elle ait pu, dans certaines parties de la Bretagne, être exclusivement associée aux lycopodes. On verra qu'elle partage d'ailleurs quelques propriétés avec l'herbe d'or. La légende n'a pas besoin d'une plante réelle pour fonctionner et de nombreux exemples montrent que les mythes se nourrissent et se complexifient en s'empruntant des éléments les uns aux autres.

L'herbe d'or

Pierre-Jakes Hélias a fait de l'herbe d'or le titre de l'un de ses romans (publié en 1982) où la plante est ainsi décrite : « ... l'étoile portait un pistil en son centre et [elle] était éclose dans une couronne de feuilles dorées, rondes et grasses » (c'est plutôt la description du *Pinguicula lusitanica* L.). La Villemarqué lui-même l'évoque par trois fois dans le *Barzaz Breiz* (1839). Dans Merlin tout d'abord : « Merlin ! Merlin ! Où allez-vous avec votre chien noir ? [...] Je vais chercher dans la prairie le cresson vert et l'herbe d'or ». Puis dans le Tribut de Noménoë : « L'herbe d'or est fauchée ; il a brunié tout à coup. – Bataille ! – Il bruine, disait le grand chef de famille du sommet des Montagnes d'Arrez ». Enfin, dans la gwerz d'Héloïse et Abailard : « La première drogue que je fis avec mon doux clerc fut faite avec l'œil gauche d'un corbeau, et le cœur d'un crapaud ; et avec la graine de la fougère verte, cueillie à cent brasses au fond d'un puits, et avec la racine de l'Herbe d'or arrachée dans la prairie ». Au passage, La Villemarqué offre même une note savante : « L'herbe d'or est une plante médicinale ; les paysans bretons en font grand cas, ils prétendent qu'elle brille de loin comme de l'or ; de là, le nom qu'ils lui donnent. Si quelqu'un par hasard la foule aux pieds, il s'endort aussitôt, et entend la langue des chiens, des loups et des oiseaux. On ne rencontre ce simple que rarement et au petit point du jour : pour le cueillir, il faut être nu-pieds, en chemise ; il s'arrache et ne se coupe pas. Il n'y a, dit-on, que les saintes gens qui le trouvent. C'est le Sélage de Pline. On le cueillait aussi nu-pieds, en robe blanche, à jeun, sans employer le fer, en glissant la main droite sous la main gauche, et dans un linge qui ne servait qu'une fois ». L'auteur du *Barzaz Breiz* a, de toute évidence, une aussi bonne connaissance de la tradition populaire que des textes classiques et une partie de son commentaire recoupe bien le témoignage antérieur de Boucher de Perthes qui, dès 1831, dans ses *Chants armoricains*, écrit « on ne rencontre l'herbe d'or qu'en Basse-Bretagne : l'*aour-yeoten* croît dans les plaines ; on l'aperçoit de très loin, elle brille comme de l'or ; dès qu'on s'en approche, elle cesse de luire, et l'on ne la peut trouver ; si elle est dans la rivière, elle nage contre le courant ; celui qui parvient à se la procurer devient invisible à volonté, découvre les trésors, n'est jamais malade ».



R.-P. Bolan

Le drosera présente certaines caractéristiques de l'herbe d'or mais il n'est pas la seule plante dans ce cas.

Des nombreux auteurs qui, après Boucher de Perthes et La Villemarqué, ont évoqué l'herbe d'or, on peut tirer quelques autres propriétés communes. On trouve souvent l'idée que la faucher par mégarde provoque la pluie. Elle ouvre les serrures, propriété qu'elle partage avec la primevère *Primula veris* L. comme l'indiquent de nombreux noms populaires de cette plante. On trouve, par exemple, en breton *boked-alc'hwez*, en gallois *alweddan Pedr*, en latin *clavis sancti Petri*, en français *clef de Saint Pierre*, en anglais *keyflower*, en germanique *Schlüsselblume* et *Himmelschlüssel*. L'herbe d'or remonte le cours de la rivière si on la jette dans l'eau (cf. plus loin *Chrysosplenium oppositifolium*) ; elle pousse dans les prairies à trois coins ; brille au loin mais pas quand on s'en approche, reste couverte de rosée, qu'il fasse chaud ou froid. Dans le pays de Guérande, cette herbe a « le don de changer tout en or ». L'*aour iaotenn*, qui sert à retrouver les objets perdus, est très rare et pousse seulement au milieu des foin, sans qu'il puisse « dans le même lieu en exister deux pieds à la fois ».

L'herbe d'or doit être cueillie, explique L.-F. Sauvé dans la *Revue celtique*, « dans une prairie à trois cornières, aussi rapprochée que possible de l'église de la paroisse. Pour la reconnaître il faut opérer un vendredi, et savoir combien de vendredis se sont écoulés depuis la dernière fenaison. Ce nombre connu, et la première condition observée, le sorcier se rend sur le terrain qu'il a étudié d'avance, en ayant soin de l'aborder par le côté de l'ouest. Se dirigeant alors vers l'est, il compte autant de pas, plus neuf, qu'il y a de vendredis révolus, s'arrête à l'endroit précis où il est conduit, et arrache à ses pieds autant d'herbe que peut en contenir son bonnet ou son chapeau. Cela fait, il n'a qu'à abandonner sa cueillette au ruisseau le plus voisin : pendant que les plantes sans valeur sont emportées en aval, l'herbe d'or remonte le courant. Il faut alors qu'il s'en empare en récitant une assez longue prière ; lorsqu'elle est finie, il se tourne successivement vers chacune des trois cornières de la prairie et prononce à haute voix le nom de l'objet en possession duquel il veut rentrer. La personne qui l'a ramassé se sent tout à coup, en quelque lieu qu'elle puisse être, poussée par une force inconnue vers le porteur de l'herbe merveilleuse ».

Mais il y a, semble-t-il, un moyen plus simple pour se procurer l'herbe d'or : il suffit d'épier le vol et les allures d'un pic vert, et « lorsqu'on le verra s'arrêter près d'une herbe à laquelle il frotera son bec, on pourra se flatter d'avoir rencontré le pré-

cieux talisman ». Le folkloriste Laisnel de la Salle, qui a recueilli cette tradition en Berry vers 1875, ajoute une remarque qui donne une interprétation originale du cri du pic vert : « dans quelques-uns de nos villages, de pauvres diables perdent leur temps à chercher ce trésor, et leur nombre doit être considérable, si, comme on l'affirme, toutes les fois que le pic vert fait retentir nos vallées de son cri moqueur et prolongé, qui ressemble à un bruyant éclat de rire, c'est qu'il vient d'apercevoir quelqu'un de ces rôdeurs en quête de son herbe. » L'idée que l'herbe sert au pic pour creuser son nid est bien attestée en Bretagne. Depuis l'antiquité (Pline) et le Moyen Âge (Richard de Fournival), les vertus de « l'herbe du pic » ont été soulignées et montrent que celle-ci ne fait qu'une avec l'herbe d'or. Tout comme les traditions populaires, les sources savantes ou littéraires nous ramènent à un symbolisme très cohérent qui associe le soleil et le feu (le pic est, comme l'hirondelle et le rouge-gorge, un oiseau « pyrophore ») ainsi que l'eau et le métal (associée à l'or et antagoniste au fer).

Bien des caractéristiques de l'herbe d'or peuvent s'appliquer aux droseracées. Souvent nommée *rossolis* (c'est-à-dire rosée du soleil) ou son équivalent dans la plupart des langues européennes ; elle est aussi souvent appelée *matago* – dérivé possible de mandragore – (Charente, Sologne, Limousin), parfois, aussi, « oreille de diable » (Mayenne) ou herbe des sorciers. C'est encore un ouvrage botanique ancien qui contribuera à l'identification de l'herbe d'or : en 1857, la *Flore du centre de la France* (Boreau, 1857) souligne en effet que « nos paysans accordent au drosera des propriétés magiques et surnaturelles, entre autres celle de rompre le fer ». Mais il est beaucoup d'autres plantes nommées « herbe d'or » (plus de 70 en Europe) ou présentant certaines de ses caractéristiques.

Ainsi, les inflorescences de *Chrysosplenium oppositifolium* L. flottant à la surface de petits cours d'eau temporaires de fin de printemps. Cette plante est enracinée sur le fond et les fleurs jaune d'or (Chrysos = Crésus), résistant au courant, semblent le remonter par l'effet d'une aberration bien connue. Cette plante porte aussi le nom de *cresson doré*, *herbe dorée*, *dorine* en français, *golden saxifrage* (saxifrage doré) en anglais, *tormaen euriad* (casse-pierre doré) et *eglyn melyn* (eglyn jaune) en gallois. L'herbe d'or pourrait aussi bien être un lycopode rare, *Huperzia selago* (L.) Bernh. ex Schrank & Mart. Sa sporulation est brève, mais particulièrement abondante. On notera que

les spores des lycopodiacées, de couleur jaune d'or, étaient vendues sous le nom de *soufre végétal*.

Grammaire et plantes magiques

Il s'agit toujours de plantes présentant des caractéristiques exceptionnelles. Soit elles sont rares et solitaires (*Trifolium repens* quadrifoliolé, *Lycopodium clavatum*, *Huperzia selago*, *Viscum album* sur *Quercus*) ; soit elles ont des manifestations saisonnières brèves (sporulations de *Huperzia selago*, *Lycopodium clavatum*, floraison de *Chrysosplenium oppositifolium*, durée des ruisseaux temporaires de fin d'hiver) ; soit elles présentent des manifestations fugaces (rosée sur *Lycopodium clavatum* et *Drosera* sp., sporulation de *Peridium aquilinum*).

Par ailleurs, la grammaire bretonne peut éclairer le problème de manière inattendue. Les plantes et les fruits (sauf la pomme : *an aval*, fruit-symbole) sont désignés, en breton, par un nom collectif que le français rendra, à l'indéfini, par un singulier à sens collectif (*gwez-iliav* : du lierre) ou par un pluriel (*derv* : des chênes). Si les noms sont définis, le français les rendra par un pluriel (an *derv*, les chênes). L'usage du singulatif (caractérisé par une terminaison en -enn) est destiné à désigner un seul pied de la plante (*ur wezenn-iliav*, un pied de lierre ; *un dervenn*, un chêne).

L'herbe d'or (an *aourc'heotenn*), *l'herbe d'oubli* (ar *c'hourgeotenn*), *le trèfle à quatre feuilles* (ar *bederdelienn*) sont désignés directement par l'article défini précédant leur nom au singulatif. En outre, bien qu'elles puissent avoir théoriquement un pluriel, on ne les trouve qu'au singulatif. Ces plantes échappent donc au statut grammatical de plante ordinaire (désignation collective, singulatif indéfini, pluriel). Elles bénéficient d'une véritable personnalisation qui les met bien à part des autres végétaux. La grammaire bretonne nous incite donc à ne pas vouloir leur donner une forme empruntée à la réalité.

La botanique est sensée être une science exacte... mais elle est faite par des botanistes. Le Gall, Lloyd et les autres, malgré toutes les préventions qu'ils n'ont cessé de déployer contre toute irrationalité dans leurs publications, nous ont livré, en fournissant un nom à l'herbe d'oubli, un petit moment d'égarement. Comme quoi, la magie opère toujours... ■

Bibliographie

BOREAU A. 1857 – *Flore du Centre de la France*.

GIRAUDON D. 2010 – *Du chêne au roseau*, Yoran Embanner.

LE GALL 1852 – *Flore du Morbihan*. J.-M. Galles, Vannes.

LE ROUX F., GUYONVARCH C.-J. 1986 – *Les druides*, Ouest-France.

LLOYD J. 1854 – *Flore de l'Ouest de la France (...) dans les départements de la Charente inf., Deux-Sèvres, Vendée, Loire inf., Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine*. Nantes, J. Forest aîné (1^{re} éd.), (rééd.: 1868, 76, 86, 89, 98).

MABILLE P. 1866 – Catalogue des plantes qui croissent autour de Dinan et de Saint-Malo avec note et descriptions pour les espèces critiques ou nouvelles. *Actes Soc. Linn.* Bordeaux, t. 25.

PARENT G.-H. 1964 – Disparition et Survie des Lycopodes, *Les naturalistes belges*, 45.

POULAIN A. 1997 – *Sorcellerie, revenants et croyances en Haute-Bretagne*, Ouest-France.

ROLLAND E. 1877/1911 – *Flore populaire*, 11 vol.

SAUVÉ L.-F. 1980 – Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne.

<http://www.plantkelt.net> : les noms des plantes dans toutes les langues

Remerciements

À Daniel Chicouène pour ses recherches. On trouvera dans un prochain numéro de *Penn ar Bed* les références de toutes les flores anciennes de Bretagne.

Roland MOGN, Nantes
François de BEAULIEU, Morlaix
